



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 107911

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les déclarations du président de la République concernant les contrats en alternance. En effet, le président de la République avait exprimé, lors de son discours prononcé le 24 mars 2009 à Saint-Quentin (Aisne), son intention de doubler le nombre de contrats en alternance pour le porter à 1,2 million. Pourtant, dans une réponse à une question écrite publiée au *Journal officiel* du 29 mars 2001, il évoque l'objectif gouvernemental de 800 000 jeunes en alternance à l'horizon 2015. Elle lui demande donc de lui indiquer pourquoi le Gouvernement a renoncé à respecter la promesse du président de la République, qui affirmait pourtant attacher beaucoup d'importance à la formation en alternance, à l'apprentissage.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107911

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4749

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)